



Compte Rendu

CSAL-FS du 10/06/2024

Présent pour la CGT FIP43 :

- CLAVERO Stéphane (Suppléant en remplacement du titulaire)
- Patrick LEMMET (Expert)
- Patrick BATION (Expert)

Présidence : M CALVET Dominique (directeur)

Présence de Mme MOREAU Christelle (directrice adjointe)

Ce 10 juin 2024, se tenait un Conseil Social d'Administration Local Formation Spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail (CSAL FS)

Ordre du jour de la séance:

- 1) Approbation du PV du CSAL FS du 11/04/2024 (pour avis)
- 2) Point d'étape sur le budget (pour avis)
- 3) Point sur les accidents de service, fiches de signalement, exercices d'évacuation, registre SST (pour information)
- 4) Bilan correspondant handicap local (pour information)
- 5) Résultats de l'observatoire 2024 (pour information)
- 6) Bilan d'activité du service social (pour information)
- 7) Point semaine 4 jours (pour information)
- 8) Point d'avancement sur le suivi des travaux à Terrasson (pour information)
- 9) Questions diverses

PRÉAMBULE :

- Liminaires des Organisations Syndicales lues par les représentants du personnel

Points évoqués :

CGT : Voir la liminaire complète en pièce jointe

SOLIDAIRES :

Se félicite du bilan handicap à l'ordre du jour

Semaine en 4 jours : déplore l'absence de concertation et la précipitation de la nouvelle DG

Souhaite que soient bien conservés les principes de volontariat et de rétroactivité

(possibilité de renoncement en cours d'expérience). Déplore également l'absence de dialogue social sur ce sujet. Met en garde sur le temps de travail compressé. Ce n'est pas un gain social.

Observatoire 2024 : dégradation des conditions de travail – signaux forts

FO :

Danger de la RGP : alerte sur le risque de condamnations d'agents

Conditions de travail : la température dans les bureaux est descendue à 15°. FO dénonce les réponses inadmissibles du directeur à leurs demandes en s'improvisant météorologue.

Semaines 4j : dégradation des conditions de travail, impact sur le collectif

- Réponse de la Direction aux liminaires :

On reparlera des sujets abordés qui sont à l'ordre du jour en cours de séance.

Pour la semaine du 4J : d'accord avec la CGT et SOLIDAIRES sur le fait qu'au niveau calendrier il y a les réunions nationales aujourd'hui, et qu'on aurait dû attendre. Mais à la date du CSAL FS on n'avait pas la date du CSAR.

On pourrait éventuellement se voir de manière informelle pour évoquer certains sujets par l'organisation de GT présentiel ou visio.

Sur le Handicap : L'un des premiers propos de la nouvelle DG était sur l'intégration du handicap. C'est un de ses objectifs.

Températures dans les locaux : reconnaît sa « maladresse ». Il n'y a pas de mépris. On s'est calé sur ce qu'on faisait les années passées, le 15 mai pour la coupure du chauffage. La météo a été plus mauvaise que prévu.

FO : pourquoi ne pas régler la température du chauffage à 18° ? Ça se déclenche s'il faut ou non.

Je n'exclus rien. C'est difficile. Des entreprises extérieures interviennent sur certains sites.

CGT : insiste sur le fait que le sujet est récurrent. Il faut trouver une solution.

FO : chauffages d'appoint pas économiques.

Directeur : je n'ai pas fait la chasse au chauffage d'appoint. Cependant je n'en ai pas mis dans mon bureau pour l'exemple.

La RGP : Décision judiciaire importante : l'adjoint condamné avait les délégations.

Niveau département, on fait le point sur qui a les délégations. On reste sur des cadres A. Il n'y a pas d'agent dans le 43 qui ont un statut de délégation similaire à celle faisant objet de la condamnation. De leur côté, les ordonnateurs ont tenu compte de la décision. Le 43 est typiquement une zone à risque puisque les fraudes (FOVI faux ordres de virements) visent les petites communes. Il y a un manque de vigilance côté ordonnateurs. Le directeur s'efforce de sensibiliser tous les ordonnateurs locaux et de les responsabiliser. Celui qui est en contact en premier avec l'entreprise c'est l'ordonnateur.

Un agent n'a pas de raison à ce stade d'être mis en cause à partir du moment qu'il n'a pas délégation. Il faut qu'il y ait une délégation.

FOVI : FO met en avant le CHD dans l'augmentation des FOVI. Lien dans le nombre de contrôles des dépenses de par la baisse des effectifs et l'augmentation des FOVI.

1)Approbation du PV du CSAL FS du 11/04/2024 (pour avis)

VOTE : approuvé à l'unanimité

2) Point d'étape sur le budget (pour avis)

Demande de devis pour boutons moletés dans salles archives des 5 sites du département.

FO : problème de la centrale alarme à YSSINGEAUX qui se trouve dans une pièce isolée. Devis en cours pour le déplacement de la centrale au niveau de l'accueil.

VOTE dépenses : POUR à l'unanimité.

3) Point sur les accidents de service, fiches de signalement, exercices d'évacuation, registre SST (pour information)

Fiche de signalement pour insultes d'un contribuable: courrier fait à l'utilisateur par la direction. Resté à ce jour sans réponse.

Le registre dématérialisé n'exonère pas la direction de l'inscription dans l'application.

Exercices d'évacuation : à éviter avant les JO, plan Vigipirate. Donc en septembre, après les mouvements de mutations.

4) Bilan correspondant handicap local (pour information)

Signalement de sa situation de handicap : pas obligatoire, c'est l'agent qui décide, mais il faut communiquer. Il faut faire connaître sa situation.

Duoday - trois binômes ont pu être constitués par le partenaire Cap'emploi mais 8 agents étaient volontaires. La direction s'en félicite.

CGT : Demande si opération sera renouvelée - Réponse :Oui

Recrutement: Deux contractuels en situation de handicap : les postes proposés 1 B et 1C seront ouverts au SGC du Puy. Le B entre en école en octobre et sera dans le service en avril 2025. Ils seront reçus par la direction avant la prise de service. Les chefs de service seront sensibilisés.

David AMACHOUX représentant APAH (Association pour l'aide au handicap au sein des ministères financiers) se félicite globalement de l'amélioration des choses.

SOLIDAIRES : Problème dans les services car les effectifs ne tiennent pas compte du handicap d'un agent et n'adapte pas sa charge de travail à son handicap.
C'est délicat, il ne faut pas stigmatiser.

CGT : Aviser les chefs de services avant l'affectation pour qu'il puisse préparer au mieux l'espace de travail d'une personne en situation de handicap.

5) Résultats de l'observatoire 2024 (pour information)

Directeur : participation en hausse. Légère amélioration mais bilan plutôt négatif au niveau national. Au niveau départemental : globalement en retrait. Certes il progresse néanmoins on part d'assez loin par rapport au national, on est en dessous.

Clairement en retrait au niveau de l'engagement et de la dynamique.

Bon sur la qualité de vie au travail.

Sentiment général plutôt négatif.

CGT: remarque la faible participation générale (moins de 50 %) ainsi que la faible représentation de la catégorie C... N'est-ce pas le témoignage d'une résignation de leur sort ? C'est à ne pas négliger.

Réponse : c'est la même chose au niveau national. Mais c'est à prendre en compte.

SOLIDAIRES : Résultats très faibles dans tous les domaines, très inquiétant. Ceci est peut être dû à l'absence de reconnaissance notamment financière.

Réponse : On reste encore une administration appréciée des usagers. L'image que l'on renvoie est toujours bonne.

Directeur : On est en décalage par rapport aux autres départements similaires, les résultats sont moins bons. Il faut étudier cela et prendre des mesures. Je ne sais pas à ce stade. Mais le constat nous interpelle.

Suite aux visites de services, il ressort des inquiétudes profondes pour l'avenir.

CGT : 50 % de non-participation car les agents pensent que ça ne sert à rien !

Réponse : oui on doit trouver des réponses fortes pour faire augmenter la participation. On y travaille.

6) Bilan d'activité du service social (pour information)

CGT : Majoritairement des agents C. - Budget pour les C et B

Réponse : oui c'est logique.

7) Point semaine 4 jours (pour information)

SOLIDAIRES : manque de communication, n'ayez pas peur de communiquer !

Réponse : Chronologie : début avril note nationale, évoquée ensuite en CSAL avec les OS – J'ai opté de contacter directement les chefs de service concernés (TH et SAPF) – Remontée en DG des services concernés et des réserves – Pas de retour DG dans un premier temps puis ok si agents volontaires – Demandes de précisions à la DG avec retours incomplets – Pour avancer, demande au Chefs de Services si agents intéressés – Retour oui pour 4J ou 4,5J ou mixte – Communication du résultat à la DG avec demande de précisions sur l'application – Retours imprécis mais confirmation uniquement sur la base de VOLONTARIAT.

Directeur : Je n'essaierai pas d'influencer qui que ce soit, c'est un choix personnel.

Deuxième obstacle : le CSAR même jour que notre FS donc pas possible de voter la semaine de 4J. Mis à l'ordre du jour juste pour info.

Dernière minute : CSAR finalement repoussé au 09/07 après les législatives... On peut évoquer la semaine 4J mais juste pour info.

Reconnaît au final que la communication n'a pas été parfaite mais l'explique par les directives nationales pour le moins confuses.

Les infos :

Volontariat – 1 formule par service (4 ou 4,5J, les volontaires doivent se mettre d'accord) et si pas d'accord dans un service entre 4J et 4,5J : le chef de service tranche. – formule d'alternance abandonnée (1 sem 4J/1sem 5J) – Jour non travaillé fixe et décidé par chef de service en concertation avec l'agent volontaire – Durée de l'expérimentation 1an – Réversible – Module horaire choisi sera fixe pendant toute la durée de l'expérimentation – Télétravail compatible avec maxi 2J (2J de présentiel/semaine) – Récupération horaire possible mais pas évidente effectivement – Possible pour les encadrants et les Chef de Service – Sirius sera adapté et les plages d'ouvertures des applications métiers revues.

SOLIDAIRES : pourquoi pas les deux modules possibles dans un service 4j et 4,5J

Réponse : la DG a voulu rigidifier les règles pour les gros services. Mais je ferai remonter et poserai la question si possibilité.

SOLIDAIRES : Si pour l'expérimentation il y a très peu de volontaires, cela ne pourra pas être concluant...

CGT : Le délai d'un mois de préavis en cas de rétractation peut poser problème.

Réponse : On peut s'arranger en cas de besoin urgent.

CGT : Serait-il possible que la direction établisse un tableau clair donnant pour chaque heure d'arrivée (07H – 07H30- 08H00 – 08H30 – 09H) , l'heure de départ en fonction de chaque module horaire afin que la décision de l'agent puisse être prise en pleine connaissance de cause ?

Réponse on n'a pas encore de réponse du national, c'est en cours. On n'a pas encore les correspondances horaires, mais c'était notre intention.

FO : Jour non travaillé qui choisit ?

Réponse : en fonction du nombre d'agents, et des impératifs de service. C'est pas le chef de service qui choisit d'office. Pas de liens avec le temps partiel excepté cette contrainte d'impératifs de service. On ne touche pas au règlement intérieur des horaires variables. On ne va pas en profiter pour élargir les horaires de réception public.

Médecin : Pour les pauses ?

Réponse : rien de prévu.

CGT : si 20mn /6H

SOLIDAIRES : si pas beaucoup de volontaires ??? Possibilité de décaler ?

Réponse : si on me dit non à la DG, il n'y a pas assez de volontaire, alors il n'y aura pas d'expérimentation, si oui ... On attend les directives de la DG. Pourquoi pas décaler. Je ne serai pas surpris si la DG décale.

SOLIDAIRES : Pourquoi ce choix de services ? Pourquoi pas de plus gros services ?

Réponse : C'est juste une logique de soutenabilité fonctionnelle. Pour voir ce qui fonctionne ou pas. Plus simple pour les chefs de ces services. J'ai été modeste dans ma démarche. D'autres départements feront le test avec des services plus gros et avec réception.

FO : Pour les agents au forfait ?

Réponse : Ils ne pourront pas changer de forfait

Directeur : A ce stade je ne peux vous affirmer si au final il y aura un service qui fera l'expérimentation.

8) Point d'avancement sur le suivi des travaux à Terrasson (pour information)

2 types de travaux :

Réfection de l'accueil : fin 07

Rafrâichissement du hall d'entrée : Peinture prévue en sem 29

Pas de retard - Réintégration prévue pour fin juillet.

SOLIDAIRES :

Visite de site avec les OS ?

Réponse : ça peut se faire dernière semaine de juillet

1 caisse numéraire ou deux ?

Réponse : Note de la DG : 1 seule caisse /ville – Donc oui une seule caisse numéraire, ceci a été indiqué au SIP et SGC.

9) Questions diverses

Directeur : il serait préférable de communiquer à la direction les questions diverses à l'avance pour y apporter une réponse concrète en instance. De même, il faut saisir les décisionnaires 1^{er} niveau pour les questions matérielles et ne les évoquer en instance que s'il y a blocage.

SOLIDAIRES : Qu'avez vous pensé de la campagne IR cette année ?

Réponse : ça s'est bien passé. Fréquentation au guichet est en baisse. Inférieure à 2023 mais supérieure à 2022. Pas de souci informatique, absorption de l'affluence. Même pour la semaine noire.

SOLIDAIRES : Donc pour les ponts naturels il n'y aura plus de problème pour l'ascension ?

Réponse : Il y a une réflexion de la DG sur les ponts naturels. La marge de manœuvre limitée. On verra avec la nouvelle DG.

FO : Y aura-il un bilan de la campagne IR

Réponse : oui on en fera un.

CGT :

- Suite à un audit dans le service, on refuse aujourd'hui au télétravailleur du SIP d'emmener des déclarations à la maison pour les saisir. On le fait depuis le COVID et la mise en place du télétravail. Cela pose d'énorme problème de service... Notamment pour tous ceux qui ont des jours de télétravail le vendredi ou le lundi.

Nous précisons que des demandes de télétravail ont été validées par le chef de service et la direction avec le motif " saisies des 2042""

Réponse : Pas favorable. Ça ne se fait pas sur d'autres SIP. Je n'y suis pas favorable mais je vais y réfléchir. Je ne me prononce pas immédiatement.

- Toujours suite à cet audit du SIP dont les résultats, de ce qui nous revient aux oreilles sont peu flatteurs pour le SIP, il nous est apparu étrange que seuls les inspecteurs et les contrôleurs ont été consultés. Est-ce une directive de la direction ?

Réponse : non ce n'est pas une volonté. On n'a pas eu de retour de l'audit. Ce sera en juillet. La question sera posée sur la méthodologie.

SOLIDAIRES :

Audit des EDR ?

Réponse : elle est légitime. Elle ne connaît pas certaine mission, c'est ennuyeux.

Véhicules de services ? Est-ce une obligation ? Car on ne peut pas faire ce qu'on veut avec. Possibilité d'en mettre une à YSSINGEAUX ou BRIOUDE ?

Réponse : deux vont être rendus (pour l'instant 7 et donc 5 bientôt). Parc électrique essentiellement et pas de visibilité sur les thermiques.

Nous ne sommes pas dans l'état d'esprit de refuser des remboursements de frais pour non utilisation des véhicules de service. Mais il faut qu'on rentabilise ces véhicules. Si ce n'est plus le cas on reverra notre position. On ne souhaite pas être plus contraignant. Mais il faut qu'on utilise ces véhicules. J'en appelle à la responsabilité collective.

FO : Cas particulier des géomètres... Peut on prendre nos voitures persos pour se rendre directement sur le terrain ?

Réponse : Je ne prends pas de décision aujourd'hui pendant l'instance comme pour les 2042. Il faudrait transmettre les questions avant l'instance pour que je puisse vous donner une réponse.

Directeur : Vos questions méritent réflexions et je ne vous donnerai pas de réponse aujourd'hui.

FO :

Mise en place des nouvelles alarmes ?

Réponse Agent de Prévention : YSX fait, Terrasson en cours pdt les travaux. Ce sera long à mettre en place.

Nouvelle alarme : mise en service et hors service manuellement par un agent (premier arrivée et dernier parti).

Déplacement du local syndical de la direction ? Pas de confidentialité.

Réponse : Oui pourquoi pas sous réserve des ergonomes.

Demande une meilleure organisation de la réunion annuelle des nouveaux agents (tous les stands dans la salle, Éviter le jour de la rentrée scolaire...).

Réponse : On étudiera ça.

Situation des nouveaux contractuels ?

Réponse : On vient de recevoir la note. On a l'autorisation de renouveler les contractuels actuels (2 et 1 an).

Ça doit rester de l'appoint pour des missions ponctuelles.

Réponse : deux sortes : ceux pour une mission précise et ceux pour des postes vacants.

Les amendes n'ont pas de téléphone portable pour leur télétravail ?

Réponse : On va voir le pourquoi et faire le nécessaire.

Visites de services ?

Les OS doivent se mettre d'accord pour des dates.

SOLIDAIRES :

Sécurité et équipement des géomètres ?

Réponse : les commandes concernant la liste sont passées. Tout ce qui concerne la liste ne pose pas de problème au contraire des demandes hors liste.